

OUVRAGES DE LA CHUTE LAC DES DIX – FIONNAY - RHÔNE

Grande-Dixence SA

Réfection de la protection anticorrosion

L'ensemble des ouvrages blindés enduits d'une protection anticorrosion sur la chute Lac des Dix – Fionnay – Rhône représente une surface intérieure cumulée de près de 50'000 m². Ces ouvrages sont répartis sur toute la chute à des endroits divers et à des altitudes variant entre 2'000 m et 500 m. Ils comprennent les ouvrages suivants, par ordre d'importance :

- 2 puits blindés : 11'100 m², 7'600 m²
- 1 conduite forcée : 8'800 m²
- 2 galerie avec cheminée d'équilibre : 8'300 m², 5'900 m²
- 2 répartiteurs d'usine de turbinage : 2 x 1'400 m²
- Diverses galeries et prises d'eau : 100 m² à 1'000 m²

La réfection de la peinture intérieure de ces blindages a été planifiée de façon à influencer le moins possible la production, c'est-à-dire :

- Subdivision en 9 lots séparés en fonction des conditions d'accès (téléphérique, fenêtres, trous d'homme, ...)
- Etalement sur 3 périodes de 5 mois en 2011, 2013 et 2014, après remise en service de l'aménagement Cleuson-Dixence

Quelques particularités de ces travaux sont :

- La logistique de chantier en puits et en galerie
- L'hydrodécapage de la peinture existante sur les principaux lots
- Les conditions strictes de température, d'humidité, de ventilation et de rugosité du substrat pour l'application de la peinture de protection anticorrosion.



PROBLÉMATIQUE



Grande-Dixence SA a mandaté le bureau PRA en tant que représentant du Maître d'ouvrage pour l'organisation des appels d'offres, l'adjudication ainsi que le suivi et le contrôle de l'exécution de la réfection de la protection anticorrosion de l'ensemble des blindages de la chute Lac des Dix – Fionnay – Rhône.